



Préavis de grève

Nous, soussignés syndicats des internes et des résidents en médecine de Tunis, Sfax, Sousse et Monastir, après concertation, devant les agressions croissantes en nombre et en gravité à l'encontre de nos collègues en exercice avons décidé d'appeler à une **grève de 3 jours et ce le 5, 6 et 7 juin 2012.**

Nous rappelons que cette grève fait suite à quatre entrevues avec les responsables du ministère de la santé publique et ce sous la tutelle de trois Ministres différents.

Notre revendication principale est d'assurer la sécurité du personnel médical et paramédical lors de l'exercice de leur fonction en :

1. Concrétisant les accords signés avec le Ministère de la Santé Publique l'engageant à organiser et recruter le personnel qualifié pour assurer le bon déroulement de notre exercice.
2. Désignant un responsable de sécurité au sein de chaque structure hospitalière qui sera tenu pour responsable de tout incident touchant à la sécurité du personnel.
3. Fournissant une liste exhaustive des responsables juridiques des hôpitaux chargés de la poursuite en justice de toute agression, verbale ou physique, à l'encontre de chacun.
4. Nous donnant des comptes rendu détaillés de l'avancement des poursuites juridiques des plaintes déjà déposées.

Cette action n'est qu'une réaction légitime face à une indifférence inégalée du Ministère de la Santé Publique qui ne cesse de marginaliser un secteur stratégique touchant la grande masse citoyenne.

Le 25 mai 2012

Signé :

Syndicat des internes et des résidents en médecine de Monastir (UGTT)
Syndicat des internes et des résidents en médecine de Sfax (CGTT)
Syndicat des internes et des résidents en médecine de Tunis (UGTT)